

# PONT-SCORFF : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAISON DES PRINCES, LES RIVERAINS RÂLENT ET LE MAIRE RÉPOND



**D**e mémoire de Scorvipontain (25 ans de présence dans la commune) je n'ai pas souvenance d'un projet municipal proposé par le maire, Pierrick Nevannen, qui ait déclenché l'enthousiasme général. Mais me direz-vous, à raison, il est difficile de contenter tout le monde. Certes, mais notre maire n'a pas la réputation d'un homme de dialogue. Certains, peu amènes, lui trouvent des points communs avec l'ancien président Sarkozy ! Par ailleurs, on se souvient de son limogeage pour mauvaise gestion de l'EADM (une Sem, Société d'Économie Mixte). D'où les inquiétudes et les contestations des riverains de la place de la Maison des Princes rapportées dans l'Ouest-France du 28 octobre 2019 (voir l'article ci-dessous et cliquez dessus pour l'agrandir).



## Maison-des-Princes : le maire appelle à « raison garder »

Des riverains ont fait entendre leur mécontentement sur le réaménagement de la place de la Maison-des-Princes, mettant notamment en cause le montant des travaux et le manque de concertation (Ouest-France du 28 octobre).

« Ce collectif qui regroupe quelques riverains n'est sûrement pas représentatif de l'ensemble des habitants de la place de la Maison-des-Princes, réagit le maire Pierrick Névénon dans un communiqué. Une large contestation a eu lieu, avec notamment cinq réunions dont trois avec les riverains, une exposition à la mairie et deux parutions dans le bulletin municipal. » Puis, de préciser que le coût de 805 000 € restant à la charge de la commune comprend aussi « la transformation du site de la Montagne en jardin ludique et contemporain ».

Quant à la réduction du nombre de places de stationnement ? Cela ne porterait que sur une vingtaine de places et « non quarante ». Le maire l'assure en conclusion : « Il n'y a aucun risque de dévaluation de la valeur des maisons, bien au contraire. Tant à cause d'une esthétique



Le maire Pierrick Névénon.

Photo : Annonces-Courier-Pont-Scorff

nouvelle que de la qualité des matériaux utilisés. Les choix opérés par le conseil municipal peuvent toujours être contestés, convient-il. Mais il faut savoir raison garder... »

La polémique tombe mal pour l'édile à quelques mois des municipales alors que la rumeur le donne déjà partant pour un nouveau mandat. En cas d'échec, il pourra se consoler en regardant, nostalgique, la nouvelle grande place qui aura couronné son dévouement à la commune après cinq mandats.